

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13907 Société : RAM YASSINE

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LYAMEN YASSINE

Date de naissance : 31/05/1995

Adresse : N°108 Rue 3 May Choufai Ain Chack Casablanca

Tél. : 06.75.21.81.53 Total des frais engagés : 3444,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Imane MARKOUCH
Dermatologue - Vénérologue
Dermatologie Esthétique Cosmétologie Laser
224, Rue 14 Mandarona Ain Chak - Casablanca
Tél: 05 22 87 58 43

Date de consultation : 25 Mai 2024

Nom et prénom du malade : LYAMEN YASSINE Age: 28 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dermatose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 01/04/2024

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5 MAI 2014	301	142 RT A	300.000 Dhs Souscription	Docteur Imane MARKOUCH Dermatologue - Vénérologue Dermatologie Esthétique Cosmétologie Laser 224, Rue 14 Mandarona Ain Cidou - Casablanca Tél: 05 22 87 58 43

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie Casablanca Boulevard Omaria Boulevard Omaria Casablanca Tunisie</p> <p>INP 092000967</p>	<p>25/03/24</p> <p>25/03/24</p>	<p>905,20</p> <p>138,80</p>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RE DEPART DR. Hind ALATIOLI ATOMO-CYTOPATHOLOGISTE 7 Louvre Square Dr Adelmoumen et Bachir Laalaj Casablanca . Tel: 0522 23 37 50	26/03/24	PSHS	600 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Imane MARKOUCH

Dermatologue - Vénérologue

Diplômée de L'UFR Pierre et Marie Curie-Paris VI

Ancienne interne des hôpitaux de Paris



الدكتورة إيمان مركوش

اختصاصية في أمراض الجلد و التناسل

خريجة كلية بيير و ماري كوري-باريس 6

طبيبة بمستشفيات باريس سابقا

Casablanca le : 25 MARS 2024

of Rayamen Youssef El Ghoul

Note d'honoraires

Montant par paie échelée
chirurgicale pour la 5ème
intervention sur occipital

Dr: mille cinq cents dirhams

(1500 Dhs) : Achraf

CMR Kif

Dr. Imane MARKOUCH
Dermatologue - Vénérologue
Dermatologue et Vénéréologue Cosmétologue Laser
224 Rue 14 Mandarouna Ain Chock - Casablanca
Tél: 05 22 87 58 43

Docteur Imane MARKOUCH

Dermatologue - Vénérologue

Diplômée de L'UFR Pierre et Marie Curie-Paris VI

Ancienne interne des hôpitaux de Paris



الدكتورة إيمان مركوش

اختصاصية في أمراض الجلد و التنااسل

خريجة كلية بيير و ماري كوري - باريس 6

طبيبة بمستشفيات باريس سابقا

Hexomedine®
Solution



Casablanca le : 25 MARS 2024

Mr Lyamen Hassine 28 ans

ABD

① Hexomedine

15

15

IC bleu bon

Lappx 300 mg pour la dermatite

local.

125,70

Fucidime

280mg

15



~~150f 300g
135,80
PHARMACIE MOUSSALAM
Rue 3 Hay Chock Casablanca
Tunisie 21-2136~~

Docteur Imane MARKOUCH
Dermatologue Vénérologue
Dermatologie Clinique Cosmétologie Laser
224، زنقة 14 ماندرولون عين السقاط، الدار البيضاء، المغرب
Tél : +212 (5) 22 87 58 43/20 - E-mail: imanemarkouch@yahoo.fr

PPV:125DH7D

Docteur Imane MARKOUCH
Dermatologue - Vénérologue
Diplômée de L'UFR Pierre et Marie Curie-Paris VI
Ancienne interne des hôpitaux de Paris

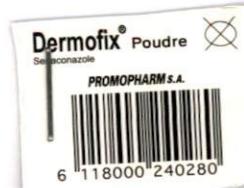


الدكتورة إيمان مركوش
اختصاصية في أمراض الجلد و التنااسل
خريجة كلية بيير و ماري كوري-باريس VI
طبية بمستشفيات باريس سابقا

Casablanca le :

25/03/2024

Monsieur LYAMEN YASSINE



84,20
DERMOFIX POUDRE



Saupoudrer chaussures et chaussettes le matin



1appx02/j pour laver le visage



1app 1soir/2 sur l'acné éviter les contours des yeux nez et bouche x03mois



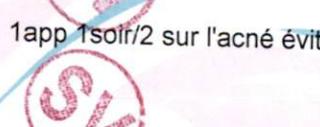
1appx02/j le soir 15 min après Differine



227,00
CLEANACE GEL



42,10
DIFFERINE CRÈME



-
HYALU B5 SERUM



522,00
~~905,70~~
Pharmacie Omariya Casablanca
Rue 49 Lot Omariya Mosquée Omariya
Hay Inra, Ann Casab - Casablanca
Tel.: 0522 52 36 29

120,00
~~120,00~~
DURMAZ SALAM
224, rue 14 Mandarouna Ain Chock - Casablanca
Tel.: 0522 21 37 56

Docteur Imane MARKOUCH
Dermatologue Vénérologue
Dermatologie Esthétique Cosmétologie Laser
224, Rue 14 Mandarouna Ain Chock - Casablanca
Tél: 05 22 87 58 43

CENTRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE IBN ZOHR

Casablanca le 26/03/2024

FACTURE : N° 24/1750

NOM ET PRENOM : LYAMEN YASSINE

Nature du prélèvement : Occipital droit Exérèse

Date du prélèvement : 26/03/2024

Montant de : 600, 00 Dh.

Arrêtée la présente facture à la somme de : Six cent dirhams.

Signé

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR
Dr. HEDALATAWNA
ATOMO-VINOPATHOLOGISTE
17 Louvre centre RDC Angle
Bd.Abdelmoumen et Bachir Laalaj
Casablanca - Téli: 0522 23 37 50

Patente N° 34708372 ICE :001864938000053 INPE :091151944



CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ZOHR

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR

Dr. Hind ALATAWNA

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

Docteur Imane MARKOUCH
Dermatologue - Venerologue
Dermatologie Esthétique Cosmétologie Laser
224, Rue la Mandarona Ain Chok - Casablanca
Tél: 05 22 87 58 43

Ordonnance du Docteur :

Nom et prénom : LYAM ZEN Yessme Mr Mme Mlle ENF

Age : 28

Référence :

Siège et nature du prélèvement : Occipital Dr Exelix

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques : Loup sur

charles Confection Date

Cytologie :

- Frottis de dépistage : Vagin Exocol Endocol Endomètre

- Date des dernières règles :

Date : 25 MARS 2024

Signature :

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR
Dr. I. ALATAWNA
ANATOMO-CYTOPATHOLOGISTE
17 Louvre Centre - B.P.C Angle
Bd. Abdelmoumen et Rue Bachir El Alj
Casablanca - Tél: 05 22 23 37 50

Docteur Imane MARKOUCH
Dermatologue - Venerologue
Dermatologie Esthétique Cosmétologie Laser
224, Rue la Mandarona Ain Chok - Casablanca
Tél: 05 22 87 58 43

17, Louvre Center, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Bachir El Alj, App : N° 1 - Casablanca

Tél : 05 22 23 37 50 - E-mail : patho.ibnzohr@gmail.com - ICE : 001864938000053

RECU LE : 26/03/2024
EDITE LE : 29/03/2024

NOM & PRENOM : LYAMEN YASSINE
PRESCRIPTEUR : DR MARKOUCH IMANE
Age : 28 ANS
N/REF : H40326701

Nature du prélèvement : Occipital droit Exérèse

Renseignements cliniques : Loupe cuir chevelu
Confirmation Dque

COMPTE RENDU

Reçu une formation nodulaire pesant 1g et mesurant 1x1,2x1,3cm, coupée en deux. elle est incluse en totalité et examinée sur des niveaux de coupe étagés.

Il s'agit histologiquement, d'un kyste dont la paroi est composée de cellules malpighiennes sans jonction visible. La couche périphérique montre des cellules de disposition palissadique avec un aspect ballonné et un cytoplasme clarifié. Les noyaux sont réguliers, ne présentent pas d'atypie. Ces cellules ne produisent pas de couche granuleuse mais la kératinisation se fait sous forme abrupte. La lumière du kyste renferme un matériel éosinophile dense.

CONCLUSION :

Kyste trichilemmal.

Absence de signe de malignité.

Signé : Dr. Hind ALATAWNA

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR
Dr. HIND ALATAWNA
CYTOPATHOLOGISTE
17 Louvre Centre RDC Angle
Bd Abdelmoumen et Bachir Lalaï
Casablanca - Tél: 05 22 23 37 50